
Renvoi aux comités d'instruction publique et de salut public de la lettre transmise par Bouchotte attestant des actions militaires à l'affaire d'Hondschoote du cavalier Mandement, lors de la séance du 15 nivôse an II (4 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi aux comités d'instruction publique et de salut public de la lettre transmise par Bouchotte attestant des actions militaires à l'affaire d'Hondschoote du cavalier Mandement, lors de la séance du 15 nivôse an II (4 janvier 1794). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 691;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_38101_t1_0691_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

de pied ferme, et que sur toutes les côtes de Brest ils auront le même sort qu'à Toulon.

Je profite de ma course à Port-Malo pour visiter les côtes environnantes et les mettre toutes dans un état de défense encore plus respectable.

Je rejoins demain la division du Nord actuellement à Nantes, et j'y réunirai les forces que j'en avais distraites pour l'expédition projetée du Port-Malo.

Le jour de mon arrivée à Rennes, on célébrait le triomphe des vainqueurs de l'infâme Toulon.

Je me suis empressé, avec mon collègue Lavallée, de prendre part à l'allégresse générale; nous nous sommes mêlés dans les danses et banquets civiques. Les spectacles, gratuits, n'ont retenti que des éloges dus à la Montagne.

J'ai profité de cette mémorable circonstance pour passer en revue la garde nationale et les troupes de ligne; je les ai haranguées révolutionnairement. Les bataillons sont nombreux et bien tenus: la majeure partie a déjà vu le feu. En cas d'attaque, j'espère que les bons patriotes et la Société populaire, dont j'ai reçu les serments défendent Rennes avec succès, malgré les ennemis intérieurs dont cette ville abonde. Au reste, depuis la dernière déroute des rebelles à Savenay il n'en est plus question que comme de brigands épars qui, par pelotons, attaquent sur les grands chemins et dévalisent les passants.

La Commission militaire établie dans cette ville venge chaque jour le peuple des crimes des contre-révolutionnaires et des aristocrates; les jugements sont fréquents, et la guillotine les suit de près. Depuis environ quinze jours; les Commissions militaires et révolutionnaires de cette commune, ont délivré la République de plus de 200 scélérats (1). Il faut espérer enfin que bientôt le soleil de la liberté n'éclairera plus que de vrais patriotes et d'intrepides républicains.

Salut et fraternité.

Le représentant du peuple,

LAPLANCHE.

Le ministre de la guerre envoie à la Convention le détail de la belle action du citoyen Mandement, cavalier au 6^e régiment, à l'affaire d'Hondscoote.

« Le 6^e régiment de cavalerie, était en bataille derrière les lignes d'infanterie, attendant le moment d'agir; on demanda des cavaliers de bonne volonté pour porter des cartouches à nos bataillons, qui s'avançaient en faisant un feu terrible sur les redoutes. Nos cavaliers, malgré le feu terrible de l'ennemi, s'empressèrent de porter des secours à leurs frères d'armes; rien ne ralentit leur ardeur. Un d'entre eux, nommé Mandement, remplit son sac de cartouches, se porte au galop vers nos bataillons, et leur dit : « Camarades, avez-vous besoin de cartouches? » Non, camarade, nous ne tirons plus; nous chargeons ces brigands-là à l'arme blanche. » En se retirant, ce cavalier aperçoit dans un pré huit ou dix soldats d'infanterie qui gardaient un drapeau. Croyant que c'étaient de nos troupes, il

marche vers eux avec sécurité, et leur dit en avant d'une haie épaisse : « Camarades, voulez-vous des cartouches? — Apportez », lui crièrent-ils.

Le cavalier franchit la haie; il reconnaît son erreur, mais trop tard; il était entouré. « Rends-toi », lui dirent-ils, se saisirent des rênes de son cheval, et s'emparèrent du passage. Ce cavalier, faisant semblant de se rendre, jette à terre son sac de cartouches; ces brigands lâchent aussitôt les rênes pour le ramasser.

Mandement aussitôt tire son sabre, frappe de droite et de gauche, de tous les côtés, saute sur le drapeau qu'il leur arrache, et se fait jour à travers la haie. A peu de distance de là il se vit entouré par le régiment ennemi, il le traversa au milieu du feu et des baïonnettes; mais, se voyant pris de tous les côtés, il fut obligé de repasser une seconde fois, sans se dessaisir de son drapeau. Il distingue le colonel qui était en avant de son régiment, et tombe sur lui à coups de sabre, en criant à haute voix : « Voilà la cavalerie qui vient pour vous charger. » A peine eût-il lâché ce mot que le régiment ennemi, croyant la cavalerie déjà au milieu de ses rangs, jette bas ses armes, ses havresacs, et prend la fuite. Mandement se saisit du colonel et abandonne le drapeau. La prise du colonel était infiniment plus importante, puisqu'il en est résulté la déroute de ce régiment. Mandement, avec sa prise, rencontra le général Jourdan, qui était blessé, avec lequel il fit route jusqu'au quartier général. Ce cavalier a eu un reçu de l'adjudant général Ernouf, en date du 8 septembre dernier, qui constate qu'il a amené à Cassel un colonel allemand.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoi aux comités d'instruction publique, et de Salut public, pour donner de l'avancement au citoyen Mandement (1).

Suit le document des Archives nationales (2).

Armée du Nord, 2^e division, 6^e régiment de cavalerie.

Belle action du citoyen Mandement, cavalier d'ancien régiment, lors de l'affaire d'Hondscoote.

Le 6^e régiment de cavalerie étant en bataille derrière les lignes d'infanterie, attendant le moment d'agir, on demanda des cavaliers de bonne volonté pour porter des cartouches à nos bataillons qui s'avançaient en faisant un feu terrible sur les redoutes. Nos cavaliers, malgré le feu terrible de l'ennemi s'empressèrent de porter secours à leurs frères d'armes, rien ne ralentit leur ardeur.

Un d'entre eux, nommé Mandement, remplit son sac de cartouches, se porte au galop vers nos bataillons et leur dit : « Camarades, avez-vous besoin de cartouches? — Non, camarade, nous ne tirons plus, nous chargeons ces brigands-là à l'arme blanche ». En se retirant, ce cavalier aperçoit dans un pré huit ou dix soldats d'infanterie qui gardaient un drapeau, croyant que c'était de nos troupes, il marche vers eux

(1) Applaudissements d'après le *Journal de Perlet* n° 470 du 16 nivôse an II [dimanche 5 janvier 1794, p. 283]

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 23, p. 306
(2) *Archives nationales*, carton F¹⁷ 1008⁴, dossier 1630.